



Avec la CGT

POUR QUE LE BIEN-ÊTRE
AU TRAVAIL SOIT UNE **RÉALITÉ**



On ne lâchera rien, on ne vous laissera pas tomber : Du 14 au 16 novembre, **VOTEZ CGT !**

Les risques psycho-sociaux montent en flèche : Stress, Burn-out, mal-être !

Que ce soit à la DI, au CERPC ou à la DT, et plus globalement dans tous les secteurs de l'entreprise, on constate une montée du stress, de l'insatisfaction, voire des maladies ! Les RPS sont partout.

- Votre chef vous parle mal et/ou exige de vous des performances inaténables ?
- On vous presse à vendre vos MP/RTT ou à faire des heures sup ?
- Vos relations de travail se dégradent ?
- Vous sentez que ça ne peut plus durer ?

Ce n'est pas votre faute ! La direction ne fait RIEN pour garantir la bonne santé des salariés. Seule la CSSCT et donc les élus CGT en son sein œuvrent dans ce sens.



Conditions de travail : des droits, mais pour qui ?

Inégalités de traitement

La CGT déplore des inégalités et des accords pas ou mal appliqués

- Refus des **mercredis familles** à la DI par exemple
- Toujours des **écarts de salaire** femme-homme à iso responsabilité
- Pointage du midi : au repas, certains prennent leur café tranquillement, d'autres courent vers la badgeuse. **Le pointage du midi doit cesser.**
- Remise des fiches emploi en tête à tête avec explications pour les ETAM et cadres, et remise en groupe en 3min pour certains ouvriers. La classification NCC se voit-elle aussi dans les rapports humains ?

Le télétravail, on en parle ?

Depuis la crise COVID, les salariés de SafranHE dont le métier le permet peuvent télétravailler. **La CGT** accueille ce dispositif favorablement, mais comme beaucoup de choses à SafranHE, ça s'est fait **sans négociation** ni accord avec les OS. **La CGT** demande des améliorations !

- Les salariés en forfait heures ne comptent pas leur temps de travail et ne remplissent pas leur compteur en télétravail. **Ça doit changer !**
- Une indemnité de 10€ par mois pour 1 jour/semaine de télétravail. **C'est trop peu** pour participer aux frais fixes engendrés par le télétravail régulier (internet, chauffage, etc)
- **Une aide forfaitaire en plus** de l'indemnité mensuelle pour pouvoir s'équiper (sièges, écrans, repose pied...) et éviter les classiques maux de dos et autres troubles musculosquelettiques.

On ne lâchera rien, on ne vous laissera pas tomber : Du 14 au 16 novembre, VOTEZ CGT !

Travailler en équipe : c'est facile ?

un exemple de lundi après-midi

13h : Je finis mon café et je démarre la bagnole pour aller au boulot. Je suis fatigué. Entre la 5e nuit en heure sup vendredi et le foot du gamin samedi, je ne me suis pas reposé. Comme je dois faire des heures encore ce soir, je ne peux pas prendre le bus.

14h30 : On sort du point 15. Comme les gars sont venus bosser samedi, mon doublard du matin a pointé en manque de charge. Ils me basculent sur l'autre machine. Ça fait juste quatre mois que je n'y ai pas touché.

15h30 : C'est mal embarqué. Le préparateur, le programmeur et le spé métier sont sur le coup mais la première pièce était non conforme. Je ne sais pas depuis quand la machine n'a pas vu de maintenance mais elle dérive.

16h30 : C'est reparti. Le chef m'a dit de venir mercredi, il va m'enlever le MP. J'avais prévu d'aller goûter avec mamie et les enfants à l'EHPAD. Au lieu de ça, il faut que je vois si les beaux parents peuvent les garder. Deux jours avant, ils ne vont pas être contents.

16h55 : le délégué CGT est passé pour les histoires de MS ou MP qu'ils veulent nous payer : ils ne peuvent pas nous l'imposer.

17h30 : Le chef est revenu me voir. Je suis en MP mercredi. C'est bien. Par contre, il m'a dit que je devais venir le samedi de ma semaine de matin. Il le sait pourtant que mon gamin a le foot le samedi. Par contre, pour ma bascule en normale, il ne peut toujours rien faire.

22h45 : une heure sup déjà et mes collègues partent. Je reste pour rattraper l'heure perdue à cause de la machine. Mon doublard de nuit ne sait pas ce qu'il doit faire. Il ne peut pas basculer sur cette machine car il n'est pas qualifié.

23h45 : Je quitte le boulot, tout seul, dans le noir et dans la nuit. J'ai encore la route pour rentrer et vu l'heure, ma femme risque de dormir.

Le travail en équipe est **fatigant** et a des conséquences sur la vie de famille et sur la santé à court et long terme. La prime d'équipe est une maigre compensation. **La CGT** milite pour un plus grand respect des équipiers qui ne doivent pas être une variable d'ajustement.

- Encadrement des heures sup avec **prévenance une semaine avant.**
- Possibilité après 20 ans d'ancienneté de **passer en normale** sur demande dans un délai d'un an maximum
- **Respect des congés, MP et MS** dans le double volontariat comme prévu dans nos accords

Zoom sur les RPS



Pour plus de renseignements contactez votre élu CGT ou allez sur le site de l'INRS.



LES 6 CATÉGORIES DE FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- 1 Intensité et temps de travail**
Surcharge de travail, existence d'objectifs irréalistes ou flous, longues journées de travail, instructions contradictoires, travail en horaires atypiques, imprévisibilité des horaires de travail...
- 2 Exigences émotionnelles**
Tensions avec le public, contact avec la souffrance ou la détresse humaine, exigence de devoir cacher ses émotions...
- 3 Manque d'autonomie**
Faibles marges de manœuvres pour faire son travail, rythme de travail imposé, ne pas pouvoir développer ses compétences, ne pas participer aux décisions...
- 4 Rapports sociaux au travail dégradés**
Relations conflictuelles avec les collègues ou avec la hiérarchie, aucune perspective de carrière, déficit de reconnaissance...
- 5 Conflits de valeurs**
Ne pas être fier de son travail, ne pas pouvoir faire un travail de qualité...
- 6 Insécurité de la situation de travail**
Peur de perdre son emploi, non maintien du niveau de salaire, contrat de travail précaire, restructurations, incertitude sur l'avenir de son métier...

Source : rapport Bodier et Gallot, 2011

A Safran HE des soucis ? si peu...

Expertise DT-MPE sur risques RPS majeurs

Cette expertise votée à l'unanimité au CSE, a donné lieu à une injonction de l'inspection du travail car l'expertise a révélé que les procédures d'évaluation de risque RPS n'étaient pas suffisantes.

Le plan d'action engagé n'a été mené qu'à moitié et tout le monde devra s'en contenter jusqu'à une prochaine fois...

COVID et DGI

Face à un protocole minimaliste et après des réunions qui ne font rien avancer, **les élus CGT** déposent un **Danger Grave et Imminent (DGI)**. Ça n'a pas plu à notre direction, pourtant, le protocole d'après DGI est d'un autre niveau et servira dans tout Safran et dans l'industrie. **Merci qui ?**

Réorganisations permanentes

Parmi les **14 réorganisations à Bordes** en 2 ans, les projets de réorganisation **SCOPE** et **Achats** se démarquent par leur impact transverse important. Cette réorganisation de la sphère approvisionnement externe (supply chain) et achats, a fortement déséquilibré les équipes, qui n'en avaient pas besoin après l'épisode Covid qui les avait déjà malmenés.

Malgré de multiples alertes par le CSE, **CSSCT**, **inspection du travail**, le déontologue saisi, qu'a fait la direction ?

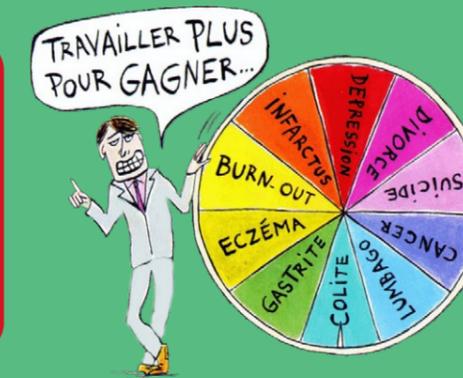
Entre aveuglement et obstination, en mode bulldozer, elle a continué à avancer coûte que coûte.

BILAN : plus de 300 jours d'ITT pour plus de la moitié de l'effectif concerné et 2 accidents du travail pour RPS !

Et les risques industriels ? Ils sont présents mais toujours minimisés par la direction

Feu au banc calculateur, feu sur les toits du B0660 et B0410, départs de feu au banc série et sur une machine au CCITCH (aucune analyse causale), explosion HVOF, incident banc 44, analyse amiante au B0160...

Sujets graves : il faut en parler !

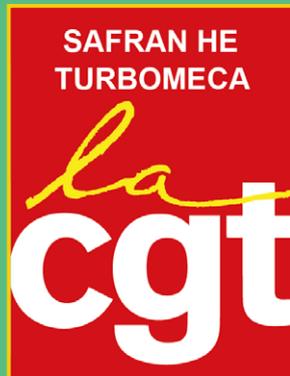


Si le fanion rouge de la CGT amène souvent des débats d'idées, c'est bien dans l'action que nous nous retrouvons et avec laquelle nous obtenons des **améliorations de vie au travail**. Nous sommes et resterons à vos côtés, car nous sommes **VOUS**. Des salariés qui avons à cœur de défendre nos droits, notre sécurité, notre santé et nos conditions de travail.

➤ **Voter CGT**, c'est renforcer la commission CSSCT pour que le travail n'abîme pas la santé.

➤ **Voter CGT**, c'est choisir le syndicat qui défend tous les salariés.

On ne lâchera rien, on ne vous laissera pas tomber : Du 14 au 16 novembre, VOTEZ CGT !



Scannez-moi pour
suivre l'actualité
CGT Bordes et
accéder aux infos
pratiques !



*On ne lâchera rien, on ne vous laissera pas tomber : Du 14 au 16 novembre, **VOTEZ CGT !***